

## Compte rendu Conseil municipal 04 du 9 juin 2023

Présents : M. LELIEVRE Gérard, Maire - M. MOINEAU Christophe – Mme DUFOUR Emmanuelle - M. BEZANCON Claude - Mme BREUGNON Sylvie – M. CAUDE Julien - M. CHAUMERON Christian - Mme CORBASSON Christine - M. DUMONT Julien – Mme FOUASSIER Isabelle - Mme PETROZ Maria - M. THIERRY Alain- Mme WESTERLIN Sandra

Absents excusés : Mme BAGLAND Aurélie (Pouvoir à Mme DUFOUR) – M. FRACELLI Dominique (Pouvoir à Mme BREUGNON)

Mme FOUASSIER a été nommée secrétaire de séance.

### • Désignation des délégués titulaires et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales

Une seule déclaration de candidature a été reçue : la liste du Maire.

Après élection à bulletin secret, la liste du Maire est élue à l'unanimité avec 15 suffrages exprimés, pas de vote blanc ni de vote blanc.

Sont élus titulaires : M. LELIEVRE Gérard, Mme DUFOUR Emmanuelle, M. MOINEAU Christophe

Suppléants : Mme WESTERLIN Sandra, M. CAUDE Julien, Mme BREUGNON Sylvie

### • Acquisition de terrain au lieu-dit « Terre du Boulasseau »

M. le Maire informe le Conseil de l'opportunité d'acquérir la parcelle cadastrée YG 83 d'une superficie de 69 m<sup>2</sup> située au lieu-dit « Terre du Boulasseau », afin de permettre aux riverains d'effectuer un demi-tour en toute sécurité en fond de l'aisance dite « des deux chemins ».

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de cette parcelle pour 1 € symbolique, hors frais de notaire à la charge de la commune.

### • Acquisition de parcelles pour extension du cimetière et OAP Bourg cimetière

M. le Maire informe le Conseil qu'il a reçu un avis favorable de la SCI Le Parc pour l'acquisition des parcelles suivantes :

- Parcelle ZM 191 de 2 258 m<sup>2</sup> destinée à l'extension du cimetière

- Parcelles AB 5 de 15 092 m<sup>2</sup>, AB 6 de 509 m<sup>2</sup>, AB 392 de 91 m<sup>2</sup>, AB 395 de 124 m<sup>2</sup>, YM 009 de 964 m<sup>2</sup>, YM 057 de 723 m<sup>2</sup>, destinées à l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP Bourg cimetière) selon le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme d'Habitat et de Mobilité (PLUiHD)

D'autre part un avis favorable des conjoints VIOLAS pour la parcelle AB 390 de 60 m<sup>2</sup> destinée également à l'OAP Bourg cimetière.

La surface totale de ces 8 parcelles est de 19 821 m<sup>2</sup> pour un montant total de 38 000 €, hors frais de notaire à la charge de la commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de ces 8 parcelles au prix de 38 000 €, hors frais de notaire à la charge de la commune.

### • Acceptation des devis pour travaux intérieurs de l'église

Compte tenu que l'architecte n'a pas transmis l'analyse technique des offres, ce point sera étudié lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal

### • Affaires diverses

M. le Maire fait part au Conseil :

- de l'avancement des travaux dans le cadre de l'aménagement du Centre bourg. La fin des travaux est estimée à fin septembre. Les espaces verts seront réalisés en octobre/novembre.
- de sa rencontre avec l'entreprise Best of technologie en vue de poser de nouvelles caméras de vidéo protection pour surveiller la totalité du parking de la salle polyvalente
- des échanges qu'il a eu avec les services de l'Agglo pour le PLUiHD allégé. La réponse qui lui a été faite est de compenser les surfaces afin de ne pas augmenter la surface totale destinée à l'urbanisation.